



TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'INSTALLATION EN ÉQUIPEMENTS DE CONFORT CLIMATIQUE



OBJECTIFS

Adapter et organiser l'installation d'équipements de chauffage, sanitaire, renouvellement d'air et thermodynamique dans des locaux d'habitation et tertiaires.

- Contrôler et adapter sur site avant travaux le Dossier Technique d'Exécution d'une installation de chauffage, sanitaire, renouvellements d'air et thermodynamiques dans les locaux d'habitation et tertiaires.

- Organiser un chantier d'équipements de chauffage, sanitaire, renouvellement d'air et thermodynamique dans des locaux d'habitation et tertiaires.

Installer et préparer à la mise en service des équipements de chauffage, sanitaire, et renouvellement d'air, dans des locaux d'habitation et tertiaires.

- Poser et raccorder des équipements de chauffage dans des locaux d'habitation et tertiaires.

- Poser et raccorder des équipements sanitaires dans les locaux d'habitation et tertiaires.

- Poser et raccorder des équipements de renouvellement d'air dans les locaux d'habitation et tertiaires.

- Préparer à la mise en service des équipements de chauffage, sanitaire et renouvellement d'air dans les locaux d'habitation et tertiaires.



Installer et assurer la mise en service des équipements thermodynamiques dans des locaux d'habitation et tertiaires.

- Poser et raccorder des équipements thermodynamiques dans les locaux d'habitation et tertiaires.

- Mettre en service un équipement thermodynamique dans les locaux d'habitation et tertiaires.

CONTENU

Le technicien d'installation en équipements de confort climatique contrôle et adapte le Dossier Technique d'Exécution (DTE) d'une installation de chauffage, sanitaire, renouvellement d'air ou thermodynamique à partir des constats faits sur site avant le démarrage des travaux.

Il identifie sur les plans du DTE les informations techniques nécessaires à la réalisation du chantier. Il détermine les implantations des équipements et le mode opératoire des réalisations. Il réalise des croquis d'exécution, vérifie et établit les quantitatifs des travaux à effectuer. Il adapte la liste des équipements et des éléments qui constituent les installations. Il transmet ces informations à son responsable pour approvisionnement du chantier.

PRÉ-REQUIS

Niveau scolaire de 3ème Validation sous réserve de la réussite des tests de positionnement français, math et lecture de plan Tests en fonction du niveau scolaire du candidat Première expérience souhaitée dans le secteur du bâtiment

PUBLIC

Tout public

DURÉE INDICATIVE

1270 heures maximum :

Durée en centre : 990 heures maximum

Durée en entreprise : 280 heures maximum

DÉLAI D'ACCÈS

Entrées et Sorties permanentes

TARIF

19900 euros coût maximum de la formation

Si formation en apprentissage : tarif selon les couts contrats établis par France Compétences

Individualisation du parcours, possibilité d'un tarif et d'une durée adaptée à votre projet

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation

CPF

CPF de transition

Financement individuel

Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité

Plan de développement des compétences

ProA

MODALITÉ D'ADMISSION

Après entretien

Après test

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

MODALITÉ ENTRÉE SORTIE PERMANENTE DISPONIBLE

Oui

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (Bac général, technologique ou

Professionnel)

SERVICE VALIDEUR

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de
l'Insertion

VALIDATION

Titre professionnel de niveau européen 4

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves finales d'examen

Epreuve orale avec un jury

Dossier professionnel

La certification peut être obtenue en totalité
ou partiellement, par bloc de compétences

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour
étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER

--

RNCP / RS

Pour plus d'informations sur la certification >
RNCP 35231

LES + DE LA FORMATION

Qualité des plateaux techniques et expertise
des intervenants



Signataire de la charte éthique du Cluster Eco-
Bâtiment, Le GRETA DE GRENOBLE s'engage à
respecter les trois piliers du développement
durable dans l'exercice de son activité.



POUR ALLER PLUS LOIN

DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS

Les entreprises d'installation d'équipements thermiques et thermodynamiques ayant un département maintenance.

Les entreprises de maintenance, assurant la gestion technique d'équipements, par contrats, pour le compte de leurs clients.

Les entreprises de type artisanal, dans le cas où le technicien possède déjà une expérience de l'installation.

Les constructeurs d'équipements thermiques lorsqu'ils possèdent un service montage ou un SAV.

Les utilisateurs (collectivités : mairie, écoles, etc.), lorsqu'ils assurent eux-mêmes la maintenance de leurs équipements.

Découvrez d'autres débouchés sur Onisep
<https://www.onisep.fr/>

NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2025

TAUX DE RÉUSSITE

100% de taux de réussite

TAUX DE SATISFACTION

74% de nos stagiaires sont satisfaits

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI

43% après 6 mois

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI DANS LE DOMAINE

0% dans le domaine



TAUX D'INTERRUPTION EN COURS DE FORMATION

11%

6 abandons sur 54 inscrits

**Contacts****GRETA GRENOBLE****Centre Permanent du Bâtiment**

75 bis avenue Rhin et Danube

38100 GRENOBLE

Responsable Formation filière Génie climatique

Tél : 04 76 84 20 60

Mise à jour le 12 Mars 2026

